

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 24 mars 2015 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n°91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2013 portant nomination de Mme Kériel (Christiane) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Verlhac (Jean-Baptiste), conseiller scientifique pour la physique et la chimie à la direction générale pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris en qualité de représentant de l'État, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur, en remplacement de Mme Kériel (Christiane), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 mars 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président du Conseil général  
de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU